

THERMACELL®

TUBES ANTITIQUES



Élimine les tiques pouvant être porteuses de la maladie de Lyme et d'autres maladies

DOMESTIQUE

Coton imprégné

PRINCIPE ACTIF :

Perméthrine..... 7,4%

Contient :

Contenu net : 48 tubes antitiques de 4,5 g (0,16 oz) chacun

Total : 216 g (7,68 oz)

Biodégradable
Application sans pulvérisation

AVERTISSEMENT



POISON

POUR L'UTILISATION À L'EXTÉRIEUR SEULEMENT

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOM. 33858 LPA

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.

Pour une utilisation à l'extérieur seulement, pour tuer les tiques. Nocif ou fatal en cas d'ingestion. Se laver les mains avec du savon et de l'eau après l'utilisation. NE PAS placer les tubes dans des endroits facilement accessibles aux enfants et animaux de compagnie. Placer les tubes dans des endroits cachés et hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES : TOXIQUE pour les organismes aquatiques.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : L'exposition cutanée peut causer une sensation transitoire (picotement, brûlage, prurit, engourdissement). Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE : Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser les contenants vides. Éliminer dans les ordures ménagères. Les produits inutilisés doivent être éliminés dans des sites d'élimination des déchets dangereux désignés par la province ou la municipalité.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

MODE D'EMPLOI

NE PAS appliquer sur un plan d'eau. Utilisation à l'extérieur seulement: Tue les tiques se nourrissant du sang des souris et pouvant transmettre des bactéries qui causent la maladie de Lyme, l'anaplasmose et la babésiose. Les tiques se nourrissant du sang des souris deviennent infectées et peuvent transmettre la maladie aux humains, aux chiens et aux chevaux.

OÙ APPLIQUER

Placez les tubes dans les zones cachées, hors de la portée des enfants. Pour des résultats optimaux, placez les tubes à plat sur le sol, dans des zones couvertes de broussailles ou des zones boisées de votre cour à traiter.

Ne dépassez pas la distance maximale de 10 mètres entre les tubes, dans toutes les directions. Limitez le traitement aux zones habitées par des souris qui ne comprennent pas les pelouses tondues. Placez les tubes de sorte que les souris aient accès aux extrémités ouvertes. Le produit fonctionne mieux s'il n'est pas recouvert de feuilles ou d'autres débris. Les souris préfèrent les matériaux de nidification secs. Placez les tubes dans des zones bien drainées, loin des sols marécageux ou des zones facilement inondables.

Pour traiter les cours : Placez les tubes autour du périmètre de la pelouse, dans des endroits offrant une bonne couverture pour les souris et où les tubes sont cachés et hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie, comme à l'arrière de massifs de fleurs, sous les arbustes, le long des clôtures, dans les broussailles, sous les patios, dans les murs de pierre, dans les tas de bois et autour des remises. Pour une couverture optimale, appliquez des tubes dans toutes les zones couvertes de broussailles ou les zones boisées dans les 45 mètres autour de la zone de cour à protéger.

Pour traiter les zones boisées du propriétaire : Placez les tubes dans un quadrillage avec une distance maximale de 10 mètres entre les tubes, dans toutes les directions. Pour une couverture complète, appliquez jusqu'à aux broussailles entourant les zones boisées. Les tubes placés près des broussailles ou des bûches pourries dans le boisé seront plus efficaces que ceux placés dans des terrains boisés plus clairsemés.

QUAND APPLIQUER

- Les tubes peuvent être appliqués en tout temps entre avril et septembre, mais devraient être appliqués au moins une fois au printemps et une fois en été.
- Pour des résultats optimaux, appliquez les tubes au printemps et en été, juste avant la période d'alimentation des nymphes de tiques (mai/juin) et des larves de tiques (août/septembre).
- L'application estivale est essentielle pour stopper le cycle de vie des tiques. Elle élimine les larves de tiques se transformant en nymphes le printemps suivant.
- Les tubes peuvent également être remplacés lorsqu'il n'y a plus de matériau de nidification. Les tubes et le coton inutilisé sont biodégradables et peuvent être laissés au site d'application.
- Bien que les Tubes antitiques commencent à tuer les tiques dans les nids de souris dès que les souris utilisent le coton, en raison du cycle de vie naturelle des tiques, une diminution du nombre de tiques dans votre cour ne pourrait pas être observée avant l'année qui suit le début de l'utilisation des Tubes antitiques.

DE LA QUANTITÉ À APPLIQUER

TAILLE DE LA PROPRIÉTÉ	SUPERFICIE TRAITÉE ¹	NOMBRE D'APPLICATIONS MINIMUM PAR ANNÉE ²	TUBES PAR APPLICATION ³	TUBES POUR L'ANNÉE ³
1000 m ² [1/4 Acre]	jusqu'à 500 m ² (5 500 pi. ²)	2	6	12
2000 m ² [1/2 Acre]	jusqu'à 1000 m ² (11 000 pi. ²)	2	12	24
4000 m ² [1 Acre]	jusqu'à 2000 m ² (22 000 pi. ²)	2	24	48

¹ Vous n'avez pas besoin de traiter toute la propriété, seulement les endroits où résident les souris. NE traitez PAS les pelouses tondues ou l'entrée.

² Remplacer les tubes si tout le matériel de nidification traité a été retiré par les souris en suivant toutes les directives d'application.

³ Il peut être nécessaire d'utiliser plus de tubes, selon la propriété (par ex. les cours avec plus d'habitations de souris) ou si tout le matériel de nidification traité a été retiré des tubes par les souris. Suivre toutes les directives d'application pour déterminer la quantité de tubes requise pour votre cour.

Brevet en instance
Thermacell® est une marque déposée aux États-Unis de Thermacell Repellents, Inc.
Fabriqué en Bulgarie